



OFFRE D'EMPLOI

À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

AGENT SOCIAL

Poste de "volante" sur 2 sites en fonction des besoins

Crèche de Florac et micro-crèche de Sainte Enimie

28h/semaine (horaires variables)

REMPLACEMENT DE 3 MOIS (renouvelables)

RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + COS LR + participation prévoyance et mutuelle

PROFIL RECHERCHÉ

- 2 ans d'expérience minimum auprès de jeunes enfants

- Être titulaire d'une certification au moins de niveau 5 (CAP petite enfance, diplôme d'assistants familiaux) ou 3 ans d'expérience au minimum en tant qu'assistant(e) maternel(le) agréé(e)

- Adaptabilité / flexibilité / réactivité

- Connaissance de l'environnement juridique des collectivités territoriales

- Devoir de réserve et sens du service public

- MISSIONS
- Prendre soin de l'enfant de 2 mois à 6 ans accueilli quotidiennement au sein du multi-accueil en l'absence de ses parents
 - Assurer la sécurité physique et affective d'un groupe d'enfants dont il a la responsabilité en respectant les pratiques parentales
 - Contribuer au développement et à l'éducation des enfants et assurer une bonne communication avec les parents par le biais des temps de transmissions
 - Mettre en oeuvre les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux et notamment assurer la sécurité alimentaire des repas livrés par un prestataire
 - Aménager l'espace pour l'accueil des enfants, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie, désinfecter les jouets
 - Participer aux réunions d'équipe et aux analyses de pratiques professionnelles

- COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET TECHNIQUES REQUISES
- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Accueillir, écouter, créer une relation de qualité et de confiance• Respecter l'enfant et ses parents (habitude de vie et rythme de l'enfant)• Observer les enfants et échanger avec l'équipe d'encadrement• Analyser et adapter ses pratiques professionnelles• Savoir travailler en équipe, échanger les observations sur l'enfant, sur son développement, son évolution et les transmettre | <ul style="list-style-type: none">• Prise en charge individuelle et collective des enfants• Implication et respect du projet d'établissement• Aptitude à actualiser ses connaissances• Organisation et rigueur• Maîtrise et respect des règles d'hygiène et de sécurité• Maîtrise des postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de trouble comportemental |
|---|--|

- CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE
- Horaires VARIABLES en fonction des obligations de service public / Temps de travail annualisé
 - Remplacement possible la veille pour le lendemain ou le jour même en cas de maladie ou urgence familiale
 - Accès à un véhicule professionnel ou compensation frais de déplacement selon l'adresse de résidence

Adressez vos candidatures par courrier (CV + lettre de motivation + copie des diplômes + dernier arrêté ou notification de réussite au concours)

AVANT le 20 MAI 2025 au

Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Immeuble Le Rochefort - 4 Route de Mende 48400 Florac-Trois-Rivières

ou par mail à Monsieur Fabrice DELTOUR : fabrice.deltour@ccgcc48.fr

